

La MGP, **première mutuelle des forces de sécurité** avec une équipe d'environ 400 collaborateurs, offre depuis plus de 60 ans des solutions sur mesure pour répondre aux besoins de ses membres et de leurs proches. En tant qu'**acteur majeur de la protection sociale** et de la santé complémentaire, notre objectif est de satisfaire au mieux nos adhérents grâce à une offre complète incluant **santé** et **prévoyance**. Guidée par des valeurs de solidarité et d'entraide, la MGP est reconnue pour son expertise dans l'assurance de personnes et la qualité de ses services.

Dans le cadre du développement de notre activité, nous sommes à la recherche de notre futur(e) **chargé(e) d'études en Actuariat** en alternance (12 mois) au sein de notre siège situé à Créteil (94).

Rattaché(e) au Responsable Actuariat, vous accompagnerez votre tuteur dans la gestion de différentes activités du service.

### **Vos missions**

- Etude de coût moyen, de fréquence pour la santé, l'arrêt de travail et le décès
- Etude du renouvellement tarifaire
- Calcul et inventaire annuel des provisions Solvabilité 1 et Solvabilité 2
- Calcul des provisions avec les méthodes de Chain ladder et de Mack
- Utilisation du programme Excel, SAS, de R, de VBA et power BI

### **Profil**

Nous recherchons un(e) candidat(e) possédant les qualités suivantes : rigueur, à l'aise avec les outils informatiques, maîtrise d'Excel avec une connaissance de SAS, capacité à travailler en équipe, maîtrise des modèles mathématiques et statistiques de provisionnement, ainsi qu'une bonne connaissance du monde de l'assurance.

Le niveau de diplôme souhaité est un BAC +4/5 en Actuariat, Finances ou en Statistiques. Si vous êtes passionné(e) par ce domaine et que vous possédez les compétences requises, n'hésitez pas à postuler pour rejoindre notre équipe !

**Salaire** : conforme à la législation

*La MGP est engagée dans une politique active de ressources humaines en faveur de l'égalité, de la diversité et du handicap. Nous rejoindre c'est intégrer une entreprise attentive à l'évolution professionnelle de ses collaborateurs à travers un accompagnement individualisé permettant d'acquérir une réelle expertise dans le secteur mutualiste.*